

Mot de la majorité - octobre 2018

Le plan d'eau du Layon fait partie de la vie des Chalonnais depuis plus de 40 ans. Il a marqué son paysage, un lieu de promenade et de pique-nique apprécié, une vue magnifique, un site de pêche connu. Depuis 3 ans, le paysage a été profondément modifié, et il ne se passe pas une journée sans que l'on nous interpelle sur son devenir. C'est une préoccupation majeure pour tous les Chalonnais, et aussi pour les élus.

Dans les années 70-80, l'équipe municipale de Gaston Bernier aménage Chalennes, le stade Calonna va sortir de terre. Il a fallu édifier une digue de protection et remonter le niveau du sol pour le protéger des crues. La solution était simple et de bon sens pour ces travaux : déplacer la terre autour de l'embouchure du Layon. Cet espace creusé s'est naturellement rempli d'eau : le plan d'eau était né.

En 30 ans, les alluvions se sont déposées, phénomène naturel. Mais on a vu aussi le niveau moyen de la Loire baisser d'environ 1 mètre. Pour éviter que le plan d'eau ne se vide, il y a d'abord eu un enrochement, puis un clapet a été autorisé par l'Etat. Le tribunal administratif en 2012 a annulé cette décision, cet aménagement ne correspondait pas aux nouvelles directives européennes sur la libre circulation des poissons et des sédiments, nous avons été contraints d'abaisser le clapet en 2015.

En concertation avec les organismes et associations concernées, il a été décidé d'attendre de voir comment la nature allait réagir. Nous avons tous constaté une repousse fulgurante de nombreuses espèces végétales. Les naturalistes nous disent que c'est la station d'épuration la plus performante : le Layon en a bien besoin. De nombreuses espèces animales sont observées : les ragondins fuient la zone, les castors sont de retour.

Le temps est venu de réfléchir à un projet d'aménagement tous ensembles, dans le respect des lois et en tenant compte des usages.

Parmi les projets, l'hypothèse d'un plan d'eau plus petit est à étudier. C'est pour cela que 300 m³ d'alluvions ont été déplacées pour évaluer la consistance et le comportement de ces éléments au fil des saisons. Il va falloir au moins une année pour observer. Nous pourrons alors en connaissance élaborer un projet global avec les usagers, les riverains.

Plan d'eau, cheminements, espaces de jeux ou de pique-nique, ou pourquoi pas une installation artistique pourront être envisagés. Un groupe de travail va être constitué. Ce sera l'occasion d'une concertation, nous en reparlerons.

Tout cela dans le respect de la nature, de la biodiversité, c'est un espace privilégié, proche de la ville, à remettre en valeur pour le bonheur de tous. Chalennes doit se retrouver dans le futur aménagement.